

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00889 Numéro SIREN : 407 991 876 Nom ou dénomination : A7 PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 6668

A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 187.600 Euros

Siège social à RIS ORANGIS (Essonne) 10, quai de la Borde – Les Rives de Seine

407 991 876 RCS EVRY – SIRET 401 991 876 00035

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 720.750,48 Euros, de la façon suivante :

- A l'associé unique à titre de dividendes
la somme de 150.000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 570.750,48 Euros
au compte « Report à Nouveau »
qui sera porté de 706.934,06 Euros à 1.277.684,54 Euros

Le dividende global en numéraire revenant à chaque action est ainsi fixé à 159,91 Euros, sera payé au siège social à compter de ce jour.

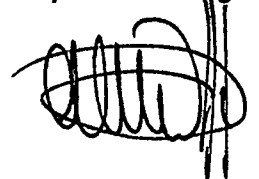
L'Associé Unique prend acte que ce dividende est servi à une personne morale assujettie de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

L'Associé Unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le rapport du Président mentionne que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Distribution globale	Distribution par action	Revenu éligible à abattement	Revenu non éligible à abattement
31.12.2017	133.262	106,61	33.262,32	99.999,68
31.12.2016	133.300	106,64	33.271,68	100.028,32
31.12.2015	162.500	130,00	162.500	0

Cette résolution est adoptée par la décision de l'Associé unique du 2 mai 2019.

***Copie certifiée conforme
Le représentant légal***



DOOWIE INVEST

63 rue du Mauregard
91360 EPINAY SUR ORGE

SASU au capital de 10000 euros
SIRET 8243260450 00013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A7 PROTECTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 10 Quai de la Borde 91130 RIS ORANGISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 1 8 7 6 0 0 0 3 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2018

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF	8 068	AG	4 407	3 660
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
	Fonds commercial (1)	AI		AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AR		AQ		
	Constructions	AT	292 186	AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV		AW		
	Autres immobilisations corporelles	AX	26 122	AY		26 122
	Immobilisations en cours	CS		CT		
	Avances et acomptes	CU		CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BB		BC		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD	5 160	BE		5 160
	Autres participations	BF		BG		
	Créances rattachées à des participations	BH	16 148	BI		16 148
	Autres titres immobilisés	BJ	347 685	BK	144 103	203 582
	Prêts	BL		BM		
	Autres immobilisations financières*	BN		BO		
TOTAL (II)		BP		BQ		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BR		BS		
	Matières premières, approvisionnements	BT	603 144	BU	8 258	594 885
	En cours de production de biens	BV	11 029	BW		11 029
	En cours de production de services	BX	2 490 181	BY	8 786	2 481 394
	Produits intermédiaires et finis	BZ	12 256	CA		12 256
	Marchandises	CB		CC		
	Avances et acomptes versés sur commandes	CD		CE		
	CRÉANCES	CF	758 134	CG		758 134
	Clients et comptes rattachés (3)*	CH	26 675	CI		26 675
	Autres créances (3)	CJ	3 901 422	CK	17 045	3 884 376
Comptes de régularisation	DIVERS	CW				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CM				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CN				
	Disponibilités	CO	4 249 108	1A	161 149	4 087 958
	Charges constatées d'avance (3)*	CP				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

DOOWIE INVEST
63 rue du Mauregard
91360 EPINAY SUR ORGE
SASU au capital de 10000 euros
SIRET 8243260450 00013

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A7 PROTECTION			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)		DA 250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE 10 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG
	Report à nouveau		DH 706 934
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 720 750
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 1 712 684
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 107 200
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 33 363
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 684 477
	Dettes fiscales et sociales		DY 809 727
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 405
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 730 363
TOTAL (IV)		EC 2 365 537	
Ecart de conversion passif* (V)		ED 9 736	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 087 958	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 2 268 981
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 1 811	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A7 PROTECTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 943 458	FB	167 539	FC	4 110 998	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	865 935	FH	13 682	FI	879 618	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 809 394	FK	181 222	FL	4 990 616	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 503	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	44 621	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 689	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 049 432
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 407 453	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(321 212)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	855 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 105	
	Salaires et traitements*					FY	699 558	
	Charges sociales (10)					FZ	257 406	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	58 751
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	17 045
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	12 917	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 021 964	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 027 467	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	531	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	25	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	556	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 107	
	Différences négatives de change					GS	5	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 113	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(557)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 026 910	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A7 PROTECTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	37 216
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	37 216
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 092
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 092
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 123
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	308 284
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 087 204
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 366 454
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	720 750
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 530
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		35 092	
Produits des cessions d'éléments d'actif			35 533
Régularisations diverses			1 682
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 087 959 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 720 750 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 25 349 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 069			8 069
Immobilisations incorporelles	8 069			8 069
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	19 730	997		20 727
– Matériel de transport	164 178	61 337	66 879	158 637
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 420	41 379	1 976	112 822
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		26 123		26 123
Immobilisations corporelles	257 328	129 836	68 855	318 309
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	5 160			5 160
– Prêts et autres immobilisations financières	14 245	1 903		16 148
Immobilisations financières	19 405	1 903		21 308
ACTIF IMMOBILISE	284 802	131 739	68 855	347 686



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		129 836	1 903	131 739
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		129 836	1 903	131 739
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		66 879		66 879
Scissions				
Mises hors service		1 976		1 976
Diminutions de l'exercice		68 855		68 855



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 718	2 690		4 408
Immobilisations incorporelles	1 718	2 690		4 408
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	11 878	1 750		13 628
– Matériel de transport	57 043	37 223	31 786	62 480
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 475	17 089	1 976	63 588
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	117 396	56 062	33 762	139 696
ACTIF IMMOBILISE	119 114	58 752	33 762	144 104



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 690	40 084	42 773
Eléments amortis selon autre mode		15 979	15 979
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	2 690	56 062	58 752
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		31 786	31 786
Eléments mis hors service		1 976	1 976
Diminutions de l'exercice		33 762	33 762



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 545 261 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 148		16 148
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 490 181	2 479 637	10 544
Autres	12 256	12 256	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 676	26 676	
Total	2 545 261	2 518 570	26 692
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	294 126
Charges sociales – produits à recev	500
Banque – intérêts courus à recevoir	331
Total	294 958



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 332 174 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 811	1 811		
– à plus de 1 an à l'origine	105 390	42 197	63 193	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 478	684 478		
Dettes fiscales et sociales	809 727	809 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	405	405		
Produits constatés d'avance	730 363	730 363		
Total	2 332 174	2 268 981	63 193	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 135			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 001			
(**) Dont envers les associés				

**Notes sur le bilan**

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	16 530
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	52
Dettes provis. pr congés à payer	30 268
Personnel – autres charges à payer	180 274
Charges sociales s/congés à payer	13 621
Charges sociales – charges à payer	74 589
Etat – autres charges à payer	1 825
Prov t. apprentissage	4 103
Prov formation	6 033
Charges à payer cvae	11 738
Clients – avoirs à établir	405
Total	339 439

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises	5 220		
Abonnement edf	32		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	2 202		
Entretiens/maintenances	5 281		
Assurances	7 110		
Abonnements/documentations	1 026		
Publicité	3 897		
Transport sur achats	61		
Télécom	1 546		
Total	26 676		

 **Notes sur le bilan**

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installation	626 734		
Maintenance	103 629		
Total	730 363		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	751 104	65 814	816 918
Ventes de marchandises	3 943 459	167 540	4 110 998
Produits des activités annexes	62 701		62 701
TOTAL	4 757 263	233 353	4 990 617

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	35 092	
Produits des cessions d'éléments d'actif		35 533
Régularisations diverses		1 683
TOTAL	35 092	37 216



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 862 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETAT DE SYNTHESE DETAILLE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS
Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2018

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Paris
79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2018

Aux actionnaires de la société SAS A7 PROTECTION

Opinion

En exécution de la mission qui m' a été confiée par l'assemblée générale du 12 mai 2017 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A7 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A7 PROTECTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'analyse des procédures de la gestion commerciale a été poursuivie, également au cours des travaux d'interim, permettant de conclure positivement sur l'audit du cycle client.



Une présence physique à l'inventaire du stock ainsi que l'analyse de la procédure de stock (comptage et valorisation) me permet de conclure favorablement sur la valorisation de l'actif circulant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

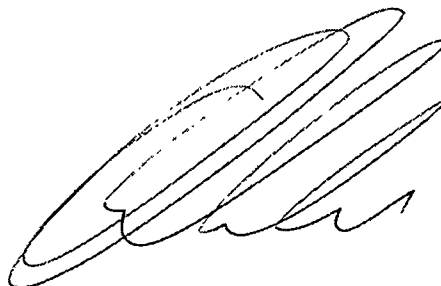
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants



et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 15 avril 2019

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 069	4 408	3 661	6 350
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	292 186	139 696	152 490	139 932
Immob. en cours / Avances & acomptes	26 123		26 123	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	5 160		5 160	5 160
Autres immobilisations financières	16 148		16 148	14 245
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	347 686	144 104	203 582	165 687
<i>Stocks</i>				
Marchandises	603 145	8 259	594 886	262 414
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 490 181	8 786	2 481 395	1 368 164
Personnel	1 227		1 227	2 103
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 029		11 029	10 416
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 030		11 030	10 758
Disponibilités	758 134		758 134	649 571
Charges constatées d'avance	26 676		26 676	50 829
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 901 422	17 045	3 884 377	2 354 255
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 249 108	161 149	4 087 959	2 519 943

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Bilan**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	250 000	250 000
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	706 934	368 417
Résultat de l'exercice	720 750	471 780
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 712 685	1 125 197
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	105 390	72 203
Découverts et concours bancaires	1 811	747
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	107 201	72 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	33 363	117 084
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 478	573 562
Personnel	216 351	129 140
Organismes sociaux	127 138	86 217
Etat, Impôts sur les bénéfices	69 027	126 651
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	373 513	179 739
Autres dettes fiscales et sociales	23 699	17 470
Dettes fiscales et sociales	809 727	539 216
Autres dettes	405	1 112
Produits constatés d'avance	730 363	86 841
TOTAL DETTES	2 365 538	1 390 764
Ecart de conversion – Passif	9 737	3 982
TOTAL PASSIF	4 087 959	2 519 943

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Compte de Résultat**

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	4 110 998	3 074 367	1 036 632	33,72
Production vendue	879 618	774 334	105 284	13,60
Subventions d'exploitation	4 504	5 353	-850	-15,87
Autres produits	54 312	46 205	8 107	17,55
Total	5 049 432	3 900 260	1 149 173	29,46
CONSOMMATION MISES &				
Achats de marchandises	2 407 453	1 579 688	827 766	52,40
Variation de stock (m/scs)	-321 212	-5 604	-315 608	NS
Autres achats & charges externes	855 939	800 884	55 055	6,87
Total	2 942 180	2 374 968	567 212	23,88
MARGE SUR M/SES. & MAT	2 107 252	1 525 292	581 960	38,15
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	34 105	25 886	8 219	31,75
Salaires et Traitements	699 558	567 575	131 984	23,25
Charges sociales	257 406	202 962	54 444	26,82
Amortissements et provisions	75 797	70 810	4 987	7,04
Autres charges	12 917	5 006	7 911	158,04
Total	1 079 784	872 239	207 545	23,79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 027 468	653 053	374 415	57,33
Produits financiers	556	401	155	38,57
Charges financières	1 113	1 167	-54	-4,61
Résultat financier	-557	-766	-209	-27,24
RESULTAT COURANT	1 026 911	652 287	374 624	57,43
Produits exceptionnels	37 216	35 034	2 182	6,23
Charges exceptionnelles	35 092	1 634	33 459	NS
Résultat exceptionnel	2 124	-33 401	-31 277	-93,64
Impôts sur les bénéfices	308 284	213 908	94 376	44,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	720 750	471 780	248 971	52,77

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 087 959 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 720 750 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 25 349 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 069			8 069
Immobilisations incorporelles	8 069			8 069
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 730	997		20 727
- Matériel de transport	164 178	61 337	66 879	158 637
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 420	41 379	1 976	112 822
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		26 123		26 123
Immobilisations corporelles	257 328	129 836	68 855	318 309
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 160			5 160
- Prêts et autres immobilisations financières	14 245	1 903		16 148
Immobilisations financières	19 405	1 903		21 308
ACTIF IMMOBILISE	284 802	131 739	68 855	347 686

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		129 836	1 903	131 739
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		129 836	1 903	131 739
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		66 879		66 879
Scissions				
Mises hors service		1 976		1 976
Diminutions de l'exercice		68 855		68 855

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 718	2 690		4 408
Immobilisations incorporelles	1 718	2 690		4 408
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	11 878	1 750		13 628
– Matériel de transport	57 043	37 223	31 786	62 480
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 475	17 089	1 976	63 588
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	117 396	56 062	33 762	139 696
ACTIF IMMOBILISE	119 114	58 752	33 762	144 104

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	2 690	40 084	42 773
Eléments amortis selon autre mode		15 979	15 979
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	2 690	56 062	58 752
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		31 786	31 786
Eléments mis hors service		1 976	1 976
Diminutions de l'exercice		33 762	33 762

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 545 261 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 148		16 148
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 490 181	2 479 637	10 544
Autres	12 256	12 256	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 676	26 676	
Total	2 545 261	2 518 570	26 692
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	294 126
Charges sociales – produits à recev	500
Banque – intérêts courus à recevoir	331
Total	294 958

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Notes sur le bilan**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 332 174 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 811	1 811		
– à plus de 1 an à l'origine	105 390	42 197	63 193	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	684 478	684 478		
Dettes fiscales et sociales	809 727	809 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	405	405		
Produits constatés d'avance	730 363	730 363		
Total	2 332 174	2 268 981	63 193	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 135			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 001			
(**) Dont envers les associés				

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	16 530
Int.courus s/cmp.aup.etabl.crédit	52
Dettes provis. pr congés à payer	30 268
Personnel – autres charges à payer	180 274
Charges sociales s/congés à payer	13 621
Charges sociales – charges à payer	74 589
Etat – autres charges à payer	1 825
Prov t. apprentissage	4 103
Prov formation	6 033
Charges à payer evae	11 738
Clients – avoirs à établir	405
Total	339 439

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises	5 220		
Abonnement edf	32		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	2 202		
Entretiens/maintenances	5 281		
Assurances	7 110		
Abonnements/documentations	1 026		
Publicité	3 897		
Transport sur achats	61		
Télécom	1 546		
Total	26 676		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan**

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installation	626 734		
Maintenance	103 629		
Total	730 363		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTESCERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	751 104	65 814	816 918
Ventes de marchandises	3 943 459	167 540	4 110 998
Produits des activités annexes	62 701		62 701
TOTAL	4 757 263	233 353	4 990 617

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	35 092	
Produits des cessions d'éléments d'actif		35 533
Régularisations diverses		1 683
TOTAL	35 092	37 216

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 25 862 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL